



56

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 09 mai 2019

A 20H00

Ordre du jour :

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**
- **DELIBERATIONS**
 - Retrait motion Linky
 - Demande de subvention dans le cadre du dispositif TEPOS pour l'acquisition d'un véhicule électrique
 - Montant des loyers centre paramédical
 - Révision loyers et dépendances Bâtiment le Granenc
 - Révision loyers et complément Bâtiment Mairie
 - Validation devis feu d'artifice
 - Révision tarifs salle des fêtes
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le 09 mai 2019 Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SAINT ROMANS sous la Présidence de M. CREACH Yvan, Maire.

Présents : BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, MEUNIER Christian, ROLLAND Eric, CHOURREAU Gisèle, MEUGNIER Angélique, LAMBERTON Michel, MURE-RAVAUD Jérôme, ARNAUD Marie-Françoise, BLAMBERT Micheline, VIALLE Patrick, BARTHELEMY Marcel

Absent(e)s : MATRAS Françoise, BASILLE Loïc, JEYMOND Astrid, FEUGIER Karine, FIORDALISI Christine, MICLO Damien

Secrétaire de séance : MEUGNIER Angélique

Pouvoirs : FEUGIER Karine → MEUGNIER Angélique

Date de convocation : 30/04/2019

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 02 avril 2019 sous la présidence de M. Yvan CREACH, Le Maire.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Demande de subvention dans le cadre du dispositif TEPOS pour l'acquisition d'un véhicule électrique

La Communauté Saint Marcellin Vercors Isère a lancé, en septembre 2017, dans le cadre du dispositif national « Territoire à Energie Positive », un appel à projet pour présenter des actions en matière de développement durable, d'économie d'énergie et d'équipement des collectivités en véhicule électrique.

La commune de Saint Romans s'est inscrit dans cette démarche en présentant un projet d'acquisition d'un véhicule électrique neuf, avec un taux de subventionnement par la communauté SMVIC, à hauteur de 51% du coût hors taxes plafonné à 21 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique.

Par courrier en date du 20 août 2018, le président de la communauté SMVIC notifiait à la commune la subvention de 10 800 € pour l'achat de ce véhicule.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Retrait motion Linky

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la motion du 06/03/2019 concernant la mise en place des compteurs Linky par Enedis.

Il informe l'assemblée du courrier reçu de la préfecture en date du 15 mars 2019 demandant le retrait de cette motion dans les deux mois suivant la réception dudit courrier.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Montant des Loyers : Centre paramédical

LOT n°3 RDC Cabinet Infirmiers

Au 01/06/2019

Monsieur le Maire précise que l'indice du coût de la construction du 4^{ème} trimestre 2018 vient de paraître et qu'il s'élève à **1703** ce qui implique une augmentation de 2.2 % à compter du 1^{er} juin 2019.

Lot n°3 : Cabinet Infirmiers

→ loyer mensuel : **193.25 €**

→ provisions charges locatives mensuelles : 20.00 €

→ charges de copropriété mensuelles : 10.00 €

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Révision loyers et complément

Bâtiment MAIRIE au 1er Juillet 2019

Mr Le Maire propose d'en réviser les montants sachant que l'indice de référence est de **129.03** valeur du 4^{ème} trimestre 2018 (valeur du 4^{ème} trimestre 2017 > 126.82) ; soit 1.74 % d'augmentation.

➤ Les loyers mensuels sont portés à compter du **1er juillet 2019** à :

- Logement T3 Gauche **536.97 €** au lieu de 527.63 €
- Logement T2 **345.21 €** au lieu de 339.20 €
- Logement T3 Droite **565.06 €** au lieu de 555.23 €
- Complément charges **6.56 €** au lieu de 6.45 €

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Révision loyers et dépendances

Bâtiment le Granenc

Au 1er juillet 2019

Mr Le Maire propose d'en réviser les montants sachant que l'indice de référence est de **129.03** valeur du 4^{ème} trimestre 2018 (valeur du 4^{ème} trimestre 2017 > 126.82) ; soit 1.74 % d'augmentation.

➤ Les loyers mensuels sont portés à compter du **1er juillet 2019** à :

- Logement n°1 **514.30 €** au lieu de **505.35 €**
- Logement n°2 **514.30 €** au lieu de **505.35 €**
- Logement n°3 **292.87 €** au lieu de **287.79 €**
- Logement n°4 **298.65 €** au lieu de **293.45 €**
- Logement n°5 **319.54 €** au lieu de **313.98 €**
- Dépendances **57.78 €** au lieu de **56.78 €**

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Révision tarif salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 21/11/2017 fixant pour l'année 2018 les tarifs de la salle des fêtes, qui se décomposent comme suit :

- **Location à la journée (résidant sur la commune)** **100.00 €**
- **Location au week-end (résidant sur la commune)** **250.00 €**
- **Cauton pour la location** **400.00 €**

Il propose de renouveler ces tarifs pour l'année 2019.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Validation devis feu d'artifice

Prestataire	Montant € HT	Montant € TTC
Feux d'artifice Unic	3 207.03 €	3 600.00 €

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Bail professionnel avec Mr CRESPIEN Grégory

Location Résidence les Lavandières

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a pris contact avec Maître MALTHERRE, notaire à Saint-Romans pour l'établissement d'un bail professionnel d'une durée de 3 ans à partir du 1^{er} juin 2019. Le montant mensuel du loyer est fixé à 250.00 € et 30.00 € de charges, avec dépôt de garantie de 250.00 €. Les frais de notariés seront à la charge de la Commune,

- **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe l'assemblée de la demande du Café de la Mairie pour occuper le préau et la terrasse durant l'été.

Sécurité Route Brenier de Montmorand : Eric ROLLAND et Patrick VIALLE ont rencontré les riverains suite à la demande de la commission travaux. Des devis pour deux ralentisseurs seront demandés.

Aménagement du Village : Dans l'attente du planning définitif, le début des travaux est prévu aux alentours du 10 juin pour une durée de deux mois environ. Une réunion d'information sera organisée.

La Commission Communication a rencontré les membres de l'US Ro-Claix pour avancer sur le programme de la vogue.

Marché de producteurs : Les commerçants ont été relancés pour la reprise du marché en juin.

Les travaux sur le réseau d'irrigation sont en cours de finalisation.

Un Conseiller municipal demande à ce qu'on relance Les Gais Lurons afin qu'ils fournissent les deux derniers bilans et le prévisionnel.

Mr Le Maire informe qu'une demande de ralentisseur à installer sous les écoles sera faite en accord avec le département.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la société Planette Rock (ex Kit Grimpe) est en liquidation judiciaire depuis le 23 avril.

Fin de séance : 21 heures

Le Maire,
Yvan CREACH



